

TERRITOIRE

Haut-Rhône Dauphinois

LE DÉPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE

MAISON DU DÉPARTEMENT HAUT-RHÔNE DAUPHINOIS

45 impasse de l'ancienne gare
38460 Crémieu

Tél : 04 74 18 65 60

Horaires d'ouverture :
08h30-12h30 et 13h30-17h30
du lundi au vendredi

CENTRES MÉDICO-SOCIAUX

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi :

9h-12h30 et 13h30-17h

Mardi : 9h-12h30 et 13h30-16h

Jeudi : 9h-12h30

CENTRE MÉDICO-SOCIAL - CRÉMIEU

45 impasse de l'ancienne gare - 38460 Crémieu

CENTRE MÉDICO-SOCIAL - LES AVENIÈRES

107 avenue du général Guillaumaz - 38630 Les Avenières

CENTRE MÉDICO-SOCIAL - PONT-DE-CHÉRU

2 avenue Paul Chenguelia - 38230 Pont-de-Chéruy

CENTRE MÉDICO-SOCIAL - MORESTEL

103 rue des tabacs - 38510 Morestel

8 COLLÈGES PUBLICS

Collège Martin Luther King :

77 avenue du collège, BP 5
38230 Charvieu-Chavagneux

Collège Lamartine :

5 rue des martyrs de la résistance,
BP 40007 - 38460 Crémieu

Collège Arc en Ciers :

19 avenue de Carouge, BP 55
38630 Les Avenières Veyrins-Thuellin

Collège les Pierres Plantes :

rue de la Grande Prairie
38390 Montalieu-Vercieu

Collège François-Auguste Ravier :

88 place du Champ de Mars
38510 Morestel

Collège le Grand Champ :

9 rue des Collèges
38230 Pont-de-Chéruy

Collège Frédéric Dard :

325 voie du collège
38890 Saint-Chef

Collège Philippe Cousteau :

101 rue de l'église
38230 Tignieu-Jameyzieu

LÉGENDE

MAISON DU DÉPARTEMENT

COLLÈGES PUBLICS

CENTRES MÉDICO-SOCIAUX

CENTRES D'ENTRETIEN ROUTIER

LIMITES INTERCOMMUNALES

Chiffres clés

Population	INSEE RP 2022	108 649
Évolution annuelle moyenne	INSEE RP 2016-2022	0,9 %
Linéaire de RD entretenu par le territoire (km)	Dept38 2024	544
ENS départementaux	Dept38 2025	3
ENS locaux	Dept38 2025	25
Nombre de collèges publics	Dept38 2026	8
Nombre de collégiens dans les collèges publics	DSDEN 2025-2026	4 932

Nombre demi-pensionnaires publics	Dept38 2025-2026	3 977
Nombre d'allocataires RSA	CAF 2024	1 051
Nombre de ménages suivis	Dept38 2025	1 662
Nombre d'assistantes maternelles	Dept38 2025	740
Bénéficiaires APA (dom & étab)	Dept38 2025	2 305
Bénéficiaires PCH	Dept38 2025	641



TERRITOIRE

Haut-Rhône Dauphinois



ENJEUX PRINCIPAUX ET GRANDS PROJETS DU TERRITOIRE

Des perspectives d'évolution démographique dans un contexte de dynamiques liées aux projets structurants (EPR2, tram Crémieu-Lyon, TGV Lyon-Turin, nouveau franchissement du Rhône, dynamique de développement économique, aéroport Lyon/Saint-Exupéry) et la proximité de la métropole lyonnaise sont à prendre à compte dans le développement du territoire. Ces évolutions, qui restent à objectiver, seront à concilier avec les ressources et le maintien des caractéristiques patrimoniales, paysagères, agricoles et foncières du territoire.

Ces enjeux sont identifiés à travers les politiques départementales actuelles et futures, mais également dans les projets de territoire des 2 EPCI (CCBD et LYSED).

DANS LE DOMAINE DE LA SOLIDARITÉ

Dans une approche de prévention et de développement du pouvoir d'agir des personnes, les services du Département les accompagnent ainsi que leurs familles dans les domaines de la vie quotidienne, l'insertion, la parentalité, la protection de l'enfance, et l'accompagnement à la dépendance et au handicap. Chef de file des solidarités et de la cohésion territoriale, le Département de l'Isère a une compétence générale d'accueil, d'accès aux droits et d'intervention sociale et médico-sociale.

Dans ce cadre, les équipes du territoire sont mobilisées pour :

- Adapter nos politiques publiques en matière médico-sociale pour accompagner les publics face aux conséquences des évolutions démographiques et sociétales, dans une démarche de prévention et de développement des ressources des personnes et des acteurs en sortant des logiques de dispositifs : vieillissement de la population, raréfaction de l'offre médicale, accompagnement de la jeunesse, insertion des publics éloignés de l'emploi...

- Piloter, sous l'égide de la Conférence territoriale des solidarités du territoire, le schéma d'accueil inconditionnel et d'accès aux droits dans une démarche partenariale visant à améliorer l'interconnaissance des acteurs médico-sociaux et faciliter les relais et les réorientations pour fluidifier le parcours des usagers.

- Accompagner les ménages confrontés à la précarité énergétique de leur logement et aux conséquences du dérèglement climatique.

Les projets en cours sur le territoire sont :

- **Centre médico-social des Avenières** : projet de déplacement du site du CMS sur la commune en 2026 et intégration des locaux du Pôle enfance santé en 2028 en association avec la CCBD.

- **Amorce d'un espace Isère santé au sein du Centre médico-social de Morestel** depuis 2024 et transfert au sein des locaux du Pôle enfance santé des Avenières en 2028.

DANS LE DOMAINE DE L'AMÉNAGEMENT

Pour accompagner les transitions aux changements climatiques et sociétaux, le Département développe une stratégie « Isère Durable ». Il se positionne en tant qu'acteur des politiques environnementales pour notamment promouvoir les mobilités décarbonées par la sécurisation des itinéraires doux. Il valorise l'environnement pour préserver le cadre de vie et tendre vers un territoire à énergie positive (production énergétique locale, réduction de la consommation énergétique, solaire, méthanisation, filière bois, stockage du carbone). En lien avec le Projet Alimentaire Territorial départemental, le Département encourage une agriculture garante de la qualité des paysages et de la gestion des espaces naturels qui participe à la résilience des cultures et à une consommation locale basée sur des circuits courts.

Dans ce cadre, les équipes du territoire sont mobilisées pour :

- Participer aux coordinations relatives aux grands projets impactant le territoire (EPR2, tram Crémieu-Lyon, TGV Lyon-Turin).

- Promouvoir le potentiel environnemental à travers les 8 espaces naturels sensibles communaux et les 3 espaces naturels sensibles départementaux.

- En s'appuyant sur les atouts du territoire (ViaRhôna, patrimoine historique et industriel, espaces naturels sensibles...) accompagner le développement d'un tourisme durable en préservant les ressources et la biodiversité (liaisons douces entre la CAPI et la CCBD, voie verte, ViaRhôna).

- Accompagner les gestionnaires de réseau face aux besoins émergents en matière d'eau potable et d'assainissement et aux usages numériques (stratégie France Numérique Ensemble, déploiement du Très Haut Débit).

Les projets en cours sur le territoire sont :

- Projet de nouveau franchissement du Rhône.

- Renforcement et élargissement du Pont de Lagnieu (augmentation de capacité à 120T et intégration de la ViaRhôna).

DANS LE DOMAINE DE L'ÉDUCATION

Le Département est pleinement engagé aux côtés de l'Éducation nationale et se mobilise pour offrir des espaces de vie adaptés aux besoins des collégiens et des équipes éducatives. Ainsi, il mène depuis 2015, la rénovation totale ou partielle des collèges publics sur des aspects fonctionnels (adaptation aux besoins des équipes éducatives et des élèves) et thermiques. Il s'engage également pour accompagner les projets éducatifs des établissements (Isère collégiens) ainsi que la pratique sportive et culturelle des jeunes (Carte Tattoo). En matière de restauration scolaire, le Département a mis en place un tarif unique à 2 € avec un objectif de 100 % local ou bio dans la constitution des repas. Pour participer au maillage territorial, le Département ouvre les portes de ses locaux quand ils ne sont pas utilisés, aux associations et institutions qui le souhaitent et a développé une interface pour faciliter cet accès par le biais d'une plateforme numérique « 1clic/1salle ».

Dans ce cadre, les équipes du territoire sont mobilisées pour :

- Gérer 8 collèges publics et accompagner un établissement privé accueillant environ 5 600 élèves. 3 collèges et un lycée sont desservis par une cuisine mutualisée délivrant 1 500 repas par jour.

- Développer le 100 % local ou bio dans la constitution des repas au sein de l'ensemble des cuisines des collèges (centralisées et autonomes). En 2025, la cuisine mutualisée de notre territoire a atteint l'objectif de 74 %.

Les projets en cours sur le territoire sont :

- Développement de «cours Oasis» au sein des collèges du territoire : désimperméabilisation des sols et îlots de fraîcheur (2 premières réalisations, 6 en projet).

- Rénovation thermique de la toiture des collèges de Pont-de-Chéruy et Charvieu-Chavagneux.

INSTANCES AU NIVEAU LOCAL

LA CONFÉRENCE TERRITORIALE D'INVESTISSEMENT

Il s'agit d'une instance réunissant, sous la présidence de la Vice-présidente du Département, en charge de l'équité territoriale, l'ensemble des Conseillers départementaux, des Maires et des Présidents d'EPCI du territoire. Son objectif principal est d'acter des aides en investissement attribuées par le Département aux collectivités locales.

Ces aides, regroupées au sein de la dotation territoriale, représentent un montant annuel global de 25 millions d'euros répartis entre les 13 territoires du département, selon une clé de répartition basée à 70 % sur la superficie et à 30 % sur la population. Les aides sont accordées dans le respect d'un cadre départemental mais obéissent à un règlement défini et validé au niveau territorial, qui précise notamment les thématiques éligibles et prioritaires, les modalités d'attribution, comme les taux, les plafonds de subvention, les bonifications, ainsi que les critères d'éligibilité en fonction de la nature des projets et des bénéficiaires.

Les thématiques soutenues peuvent concerner, selon les spécificités et les besoins des territoires, des domaines tels que la petite enfance, les aménagements urbains ou de villages, la sécurité et le gros entretien des voiries communales, les bâtiments communaux, pour n'en citer que quelques-unes.

Les modalités d'attribution des aides peuvent être adaptées localement en fonction de la strate ou de la richesse des collectivités bénéficiaires.

La conférence se réunit deux à trois fois par an et constitue également un espace d'échanges sur d'autres sujets d'intérêt politique avec l'ensemble des élus locaux.

LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DES SOLIDARITÉS

Il s'agit d'une instance réunissant, sous la présidence d'un Conseiller départemental, l'ensemble des Maires et Présidents d'EPCI du territoire, dont la Caf et la MSA sont également membres de plein droit.

Son objectif est d'impulser et de coordonner au niveau local toutes les initiatives et actions dans le champ des politiques sociales et médico-sociales, en facilitant la mobilisation et le dialogue avec les partenaires institutionnels, dont les élus locaux en priorité.

La Conférence territoriale des solidarités (CTS) est également l'outil d'animation des politiques sociales au sein des territoires. Cette instance est animée par les directions territoriales et pilotée par la direction des solidarités.

Dans le respect des orientations départementales, des actions et expérimentations locales peuvent être élaborées via l'animation de groupes de travail techniques thématiques et faire l'objet d'un soutien par la CTS.

Celles-ci doivent au préalable être soumises à la validation du comité décisionnel, composé du Président de CTS ainsi que du directeur de territoire.

Ces actions concernent principalement les thématiques du développement social, de l'insertion, de la santé, de l'autonomie, de l'enfance, de la jeunesse, de la famille et doivent avoir un caractère innovant.

La conférence plénière se réunit deux fois par an et constitue également un espace de valorisation des actions engagées ainsi qu'un espace d'échanges sur d'autres sujets d'intérêt politique avec l'ensemble des élus locaux.



TERRITOIRE

Haut-Rhône Dauphinois



ORGANISATION DE LA DIRECTION TERRITORIALE

La direction territoriale est composée de 210 agents et compte 51 assistants familiaux (rattachés à la Direction de l'éducation de la jeunesse et des sports). Elle est dirigée par Olivier Liberelle (directeur) et Marie-Laure Moussier (directrice adjointe).

LA DIRECTION TERRITORIALE EST COMPOSÉE DES SERVICES SUIVANTS :

Direction : garantir l'accueil du public, le pilotage de l'activité des services et le développement des projets territoriaux en lien avec les acteurs locaux.

Aménagement : assurer la maîtrise d'ouvrage des aménagements routiers, piloter l'exploitation et l'entretien routier (réseau de 550 kms de routes départementales), suivre et gérer les aides techniques et financières aux collectivités. Le service est également le relais territorial pour d'autres compétences d'aménagement en matière d'environnement, d'eau, d'agriculture et forêt, et d'urbanisme.

Éducation : assurer la maîtrise d'ouvrage des bâtiments départementaux dont les collèges. Au sein des collèges, les agents de ce service assurent l'accueil, l'entretien et la maintenance des locaux, ainsi que la restauration scolaire. Il soutient des actions éducatives ou réalisées dans le champ de la jeunesse, du sport, de la vie associative et culturelle.

Enfance-famille : avec la PMI (Protection maternelle et infantile) et l'ASE (Aide sociale à l'enfance) : promouvoir des actions de prévention et de protection en faveur de l'enfant et de sa famille. Au titre de la PMI, il assure la prévention médico-sociale précoce à destination des femmes enceintes et des enfants de moins de 6 ans, ainsi que le soutien à la parentalité et l'agrément des modes de garde et d'accueil des enfants (assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant). Au titre de la protection de l'enfance, il met en œuvre le repérage et le traitement des situations de risque de danger pour les enfants et accompagne les familles et le parcours des enfants confiés. Les services départementaux soutiennent les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales, en s'appuyant sur les ressources de la famille et de l'environnement de l'enfant.

Développement social : accueillir tout public et proposer des accompagnements individualisés aux personnes, développer leur autonomie de vie et favoriser leur accès aux droits. Il contribue à l'insertion sociale et professionnelle des publics précarisés, notamment les allocataires du RSA, en lien avec les partenaires. Dans une démarche de prévention et de développement du pouvoir d'agir des personnes, il participe aux missions de protection de l'enfance et de soutien aux personnes vulnérables, en transversalité avec les autres services médico-sociaux et le réseau des partenaires et acteurs locaux.

Autonomie : favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap par l'instruction des demandes de prestations APA (Allocation personnalisée autonomie) et PCH (Prestation de compensation du handicap). Il est l'interlocuteur des partenaires locaux des secteurs de la santé et du handicap au niveau territorial.

DIRECTION TERRITORIALE

DIRECTEUR
Olivier Liberelle

DIRECTRICE ADJOINTE
Marie-Laure Moussier

SERVICES

DÉVELOPPEMENT SOCIAL
Marlène Chandioux
Adjoint : **Stéphane Frizon**

ENFANCE-FAMILLE
Nathalie Delclaux
Adjointe: **Joëlle Gani**

AMÉNAGEMENT
Vincent Delecroix

AUTONOMIE
Delphine Milleret

ÉDUCATION
Romuald Maigrot
Adjointe: **Soraya Boudries**